

Inscription du conjoint à la Conférence 2005 des ministres responsables de l'énergie et des mines

Nom du conjoint

Nom du participant à la conférence

À noter que la TVH de 15% est incluse dans tous les prix. TVH : 107863888.

Visites guidées

Centrale électrique de Point Lepreau - 19 septembre (maximum de 21 personnes)

Visite 1 en avant-midi 50 \$ X _____ = _____ \$

Visite 1 en après-midi 50 \$ X _____ = _____ \$

Potash Corporation of Saskatchewan Inc. - 20 septembre (maximum de 25 personnes)

Visite 2 35 \$ X _____ = _____ \$

Conjoint

Le conjoint doit payer les frais de tous les repas et de toutes les visites.

Politique d'annulation :

- La participation à un programme destiné aux partenaires ou conjoints doit être annulée avant le **29 juillet** pour recevoir un remboursement complet.
- S'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions, l'administrateur peut annuler un programme jusqu'au **1er août**, avec remboursement complet après la conférence.
- En cas de mauvais temps le lundi 19 septembre pour la visite du jardin Kingsbrae ou l'excursion d'observation des baleines, les participants auront le choix entre un remboursement complet ou un report au lendemain, selon les disponibilités.
- En cas de mauvais temps le mardi 20 septembre pour la visite du jardin Kingsbrae ou l'excursion d'observation des baleines, les participants recevront un remboursement complet.

Visites pour conjoint

Observation des baleines et de la faune

Visite 1 - 19 sept. (maximum de 47 personnes) 60 \$ X _____ = _____ \$

Visite 2 - 20 sept. (maximum de 47 personnes) 60 \$ X _____ = _____ \$

Visite générale et historique (en avant-midi)

Visite 1 - 19 sept. (maximum de 48 personnes) 15 \$ X _____ = _____ \$

Visite 2 - 20 sept. (maximum de 48 personnes) 15 \$ X _____ = _____ \$

Visite du Jardin horticole Kingsbrae (en après-midi)

Visite 1 - 19 sept. (maximum de 48 personnes) 15 \$ X _____ = _____ \$

Visite 2 - 20 sept. (maximum de 48 personnes) 15 \$ X _____ = _____ \$

Cours de cuisine à l'hôtel Fairmont Algonquin

Visite 1 - 19 sept. (maximum de 20 personnes) 75 \$ X _____ = _____ \$

Visite 2 - 20 sept. (maximum de 20 personnes) 75 \$ X _____ = _____ \$

Réception d'accueil

(18 septembre)

gratuit

Souper de gala au homard du conjoint

(19 septembre)

100 \$ X _____ = _____ \$

Souper du conjoint

(20 septembre)

60 \$ X _____ = _____ \$

Total

_____ \$

À noter :

Les participants sont responsables de leurs propres déplacements et hébergement.

Politique de confirmation et d'annulation :

Une confirmation de la préinscription sera envoyée par télécopieur, par la poste ou par courriel.

Les annulations et les demandes de remboursement doivent être envoyées par écrit à la Conférence 2005 des ministres responsables de l'énergie et des mines, au ministère des Ressources naturelles, à l'attention de Carol McNeill-Dobbelsteyn. Les annulations envoyées au plus tard le **26 août 2005** (le cachet de la poste faisant foi) recevront un remboursement complet moins les frais d'administration de 25 \$. Aucun remboursement ne sera accordé pour les annulations reçues après le **26 août 2005**.

Nous nous réservons le droit d'annuler les visites guidées en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions ou de mauvaises conditions météorologiques. Les participants seront remboursés après la conférence.

Inscription par télécopieur ou par la poste :

Les inscriptions par télécopieur doivent être envoyées au numéro suivant : **(506) 453-3671**.

Lorsque vous envoyez votre paiement, veuillez fournir une copie du formulaire original télécopié.

Modalités de paiement :

Les inscriptions ne sont pas traitées tant que le paiement complet n'a pas été reçu.

Le paiement peut être versé au moyen d'un chèque, d'un mandat ou d'une carte de crédit (VISA ou MASTERCARD).

Les chèques et les mandats doivent être établis à l'ordre du

Ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, et postés à l'adresse suivante :

Conférence 2005 des ministres responsables de l'énergie et des mines, ministère des Ressources naturelles, Division des minéraux, des politiques et de la planification, case postale 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1, à l'attention de Carol McNeill-Dobbelsteyn.

Mode de paiement :

Chèque

Visa

MasterCard

Mandat

Si vous payez par carte de crédit, veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom du détenteur :

Numéro de carte :

Date d'expiration :

Signature :

(si vous ne vous inscrivez pas en ligne)

Toute question sur l'inscription et le paiement doit être adressée à :

Carol McNeill-Dobbelsteyn, téléphone : (506) 453-2206; courriel : Carol.McNeill-Dobbelsteyn@gnb.ca